

Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

RELEVÉ DE DÉCISION N°4

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux
Réunion télématique du 17 au 19 décembre 2024

PRÉSENTS

Madame	Christine LOMBARD	Membre
Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Robert VINCENT	Membre
	Benoît BEZU	Membre
	Thibault PORTALEZ	Membre

EXCUSÉS

Monsieur	Félix MUTIO	Membre
----------	-------------	--------

ASSISTE

Monsieur	Alex DRU	Responsable juridique
----------	----------	-----------------------

Du 17 au 19 décembre 2024, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par voie télématique.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière d'un club suite à une demande de révision d'encadrement de masse salariale pour la saison 2024/2025.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

LOISIRS INTER SPORT ST-PIERRE

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2024/2025.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

